CONSEIL PERMANENT DE OEA/Ser.G

L’ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS CP/CAJP-3783/24 rev.1

19 avril 2024

COMMISSION DES QUESTIONS JURIDIQUES Original : espagnol

ET POLITIQUES

PROJET D’ORDRE DU JOUR[[1]](#footnote-2)/

Date : jeudi 25 avril 2024

Heure : 14h30 – 17h30

Lieu : salle Simon Bolivar

1. Examen et adoption de l’ordre du jour (CP/CAJP-3783/24)

1. Examen du rapport annuel de la Commission des droits de l’homme (CIDH) adressé à l'Assemblée générale lors de sa cinquante-quatrième session ordinaire ([CP/doc.5975/24](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_24/CP49444S05.docx))
   * Intervention de Mme Roberta Clarke, Présidente de la CIDH **(15minutes)**
   * Observations et recommandations des États membres concernant le rapport annuel de la CIDH
2. Examen des rapports concernent les mandats énoncés dans la résolution AG/RES. 3004 (LIII-O/23), « Renforcement de la démocratie » qui incombent au Secrétariat au renforcement de la démocratie ([lien](https://scm.oas.org/pdfs/2024/CP49602f.pdf))
3. Coopération technique et missions d’observation des élections
4. Mission d’appui au processus de paix en Colombie (MAPP/OEA)
5. Suivi de la Charte démocratique interaméricaine
6. Programme interaméricain des facilitateurs judiciaires
   * Intervention de M. Francisco Guerrero Aguirre, secrétaire au renforcement de la démocratie **(15 minutes)**
   * Interventions des États membres
7. Autres questions

CP49602F04

1. . La participation des organisations de la société civile aux réunions de la CAJP est régie par les alinéas a et b de l’article 13 de la résolution [CP/RES.](https://www.oas.org/36ag/espanol/doc_referencia/cpres759_99.pdf) [759 (1217/99)](https://www.oas.org/36ag/espanol/doc_referencia/cpres759_99.pdf), « Directives pour la participation des institutions de la société civile aux activités de l’OEA », adoptée par le Conseil permanent. [↑](#footnote-ref-2)